

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2021\_4\_1



Date de convocation :  
5 avril 2021

Date d'affichage :  
5 avril 2021

**OBJET :**

**Vote du budget primitif  
2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune ORADOUR

Séance du 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 avril à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, M. SICARD Eric, M. SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) : M. BERTRAND Pascal, Mme MONToux Carole

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire propose un budget équilibré comme suit :

- dépenses fonctionnement = 339 286,12 €
- recettes fonctionnement = 339 286,12 €
  
- dépenses investissement = 440 593,92 €
- recettes investissement = 440 593,92 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le budget primitif 2021 à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

